BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT HAGUENAU WISSEMBOURG
Commune de HOERDT

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er avril 2025

Date de la convocation : 4 mars 2025 *transmise le : 4 mars 2025*

Membres élus : 27 *en fonction : 26* *présents : 21*

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIENDINGER, Christiane SAEMANN, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE Mélanie LALLEMAND, Arnaud OTTMANN, Laëtitia GRASSER , Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Emmanuelle EBERHARDT, Mathieu HIRSCH (départ à 21h30)

Etaient absents excusés : Monsieur Emmanuel DOLLINGER qui donne pouvoir à Monsieur Jacky WOLFF, Monsieur Laurent WAEFFLER, Monsieur Alexandre WINTER, Monsieur Thierry RIEDINGER, Monsieur Mathieu HIRSCH qui donne pouvoir à Monsieur Gregory GANTER à partir de 21h30

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Madame Emmanuelle EBERHARDT

2025-043 -Foncier : achat de parcelles

Dans le cadre du projet d'extension de la gravière, des promesses de vente ont été signées afin que la commune acquière les parcelles cadastrées sous les numéros 19 et 24 de la section 69, situées en face de la gravière actuelle, pour une superficie totale de 14 hectares, 37 ares et 43 centiares.

En compensation, la SAFER a sollicité une surface de deux hectares de terres pouvant être exploitées par les personnes évincées. Elle propose à cet effet des terrains situés sur la commune de Weyersheim, pour un montant total de 18 575,98 € HT. À cela s'ajoutent des frais d'indemnisation pour la libération de la surface, s'élevant à 28 717,37 € en faveur de la SAFER.

Accusé de réception en préfecture
067-216702050-20250401-2025-043-DE
Date de télétransmission : 10/04/2025
Date de réception préfecture : 10/04/2025

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

- Approuve l'achat des parcelles à WEYERSHEIM Section 84 Parcelles 0001, 0002, 0004, 0005, et 0012
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces afférentes à cette décision

Pour extrait conforme à Hoerdt, le 10.04.2025
Publié le 10.04.2025
Transmis à la Préfecture le 10.04.2025
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance
Emmanuelle EBERHARDT

Le Maire
Denis RIEDINGER

MAIRIE DE HOERDT
67720

Accusé de réception en préfecture
067-216702050-20250401-2025-043-DE
Date de télétransmission : 10/04/2025
Date de réception préfecture : 10/04/2025